

Abdelmadjid ZAALANI
Professeur de droit à l'université d'Alger

Eric MATHIAS

Maître de conférence en droit pénal à l'université PARIS XII

La responsabilité pénale

**L'interdit pénal
L'infraction pénale**

COLLECTION

Droit pratique

BERTI
Editions

Table des matières

Avertissement.....	03
Avant-propos.....	05
Plan	07
Introduction.....	09
§1. - LES PARADOXES DU DROIT PENAL CONTEMPORAIN	10
A. LE DROIT PENAL : UNE GARANTIE CONTRE L'OPPRESSION	10
B. LE DROIT PENAL : PUNIR UNE ABSTRACTION JURIDIQUE.....	12
1) Un droit pénal de l'expiation.....	12
2) Un droit pénal de la dissuasion	14
C. INDIVIDUALISER LA SANCTION : PUNIR AVEC OU SANS PEINE.....	15
§2.- LES ORIGINES DU DROIT PENAL CONTEMPORAIN	22
A. L'ANCIEN REGIME	23
1) L'hétérogénéité des sources pénales	23
2) L'arbitraire des juges	24
3) Le spectacle de la répression	25
B. LE DROIT INTERMEDIAIRE	31
C. LE CODE PENAL DE 1810	33
D. NOUVEAU CODE PENAL	36
§3. DROIT PENAL ALGERIEN CONTEMPORAIN	37
A.- NAISSANCE ET EVOLUTION DU DROIT PENAL ALGERIEN	37
1) Application de la législation française	37
2) Modernisation de la législation algérienne	38
B.- QUELQUES CARACTERISTIQUES GENERALES DU DROIT PENAL ALGERIEN ACTUEL.....	38
1) Politique pénale d'adaptation de la répression.....	39
2) Politique pénale de promotion de la prévention.....	41

PARTIE 1 : L'INTERDIT PENAL

TITRE 1 : L'APPLICATION D'UN TEXTE D'INCRIMINATION	53
CHAPITRE I : LA NECESSITE D'UN TEXTE	55
Section 1 : Le principe de légalité.....	55
§1 LA HIERARCHIE DES NORMES PENALES.....	57
A. LES TRAITES ET CONVENTIONS INTERNATIONALES	57
1) Le traité de Rome et les actes dérivés (Droit de l'Union européenne)	57
2) La convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés	

fondamentales (Droit du Conseil de l'Europe).....	59
B. LA LOI ET LE REGLEMENT	60
1) La diversité des lois et règlements	61
2) Le cas des circulaires.....	62
§2. LE RESPECT DE LA HIERARCHIE DES NORMES PENALES	63
A. LA CONFORMITE DES LOIS.....	63
1) Constitutionnalité des lois pénales	63
2) Conventionalité des lois pénales	64
B. LA CONFORMITE DES REGLEMENTS	64
 Section 2 : Les corollaires du principe de légalité.....	 67
§1. L'INTERPRETATION STRICTE DES INCRIMINATIONS	67
A. L'INTERPRETATION DES TEXTES PRECIS.....	70
1) «Ni au-delà de la volonté du législateur».....	70
2) «Ni en deçà de la volonté du législateur»	73
B. L'INTERPRETATION DES TEXTES IMPRECIS	75
1) Les textes absurdes.....	74
2) Les textes obscurs.....	75
• Le vol	75
• Le recel.....	76
§2.- LA NON RETROACTIVITE DES INCRIMINATIONS	77
A. LES PRINCIPES DE SOLUTION	77
1) Le principe de non-rétroactivité	78
• La Constitution.....	78
• Les traités	78
• Le Code pénal	78
2) Le principe de rétroactivité in mitius	79
B. L'APPLICATION DES PRINCIPES.....	80
1) Les textes unitaires	80
• Décriminalisation	80
• Dépénalisation.....	81
2) Les textes ambivalents	82
• Critère de la disposition principale	83
• Critère de l'analyse globale.....	85
C. L'AMENAGEMENT DES PRINCIPES	89
1) La rétroactivité des lois plus sévères.....	89
• Les lois pénales interprétatives	89
• Les lois nouvelles relatives aux mesures de sûreté	89

2) La survie de la loi plus sévère	91
• Première période	91
• Seconde période	92
Section 3 : Le nécessité d'un texte en droit pénal algérien	94
A. le principe de légalité	94
B. L'application de la loi pénale dans le temps	94
CHAPITRE : 2 LE CHOIX DU TEXTE	101
Section 1 : Les conflits externes (conflits de lois dans l'espace)	101
§1. LES INFRACTIONS COMMISES EN France.....	102
§2. LES INFRACTIONS COMMISES A L'ETRANGER.....	102
§3. SOLUTIONS DU DROIT PENAL ALGERIEN.....	102
A. Principe de territorialité	102
B. Solutions particulières	103
Section 2 : Les conflits internes (concours de qualifications).....	104
§1 Un principe : le non-cumul des qualifications	105
A. LES PSEUDO CONCOURS.....	105
1) Les qualifications incompatibles	106
2) Les qualifications alternatives	106
3) Les qualifications absorbantes.....	107
B. LES VRAIS CONCOURS.....	107
§2 - UNE EXCEPTION : LE CUMUL DES QUALIFICATIONS.....	108
§3. CONCOURS D'INFRACTIONS EN DROIT ALGERIEN	110
TITRE 2 : LA NEUTRALISATION DU TEXTE D'INCRIMINATION	117
CHAPITRE1 : LES FAITS JUSTIFICATIFS	119
Section 1 : Les justifications fondées sur une injonction institutionnelle	120
§1. L'ORDRE DE LA LOI.....	120
A. LA JUSTIFICATION TIREE D'UNE OBLIGATION LEGALE	121
B. LA JUSTIFICATION TIREE D'UNE AUTORISATION LEGALE	121
1) Les autorisations explicites	121
2) Les autorisations implicites	122
§2. LE COMMANDEMENT DE L'AUTORITE LEGITIME	124
A. LE CODE DE 1810 ET «L'INTELLIGENCE DES BAÏONNETTES»	125
B. LE CODE DE 1994 ET «LE BON SENS DES BAÏONNETTES»	126
Section 2 : Les justifications fondées sur une injonction factuelle.....	129
§1. LA LEGITIME DEFENSE	130
A. ATTAQUE	131
B. LA RIPOSTE	135

1) Le moment de la riposte.....	135
2) La nature de la riposte	136
3) le domaine de la riposte.....	137
• Les personnes	137
• Les biens.....	138
4) La mesure de la riposte.....	138
• Proportionnalité qualitative	138
• Proportionnalité quantitative.....	139
§2. L'ETAT DE NECESSITE.....	139
A. LA NATURE DU DANGER.....	141
B. LA CONJURATION DU DANGER	146
1) Proportionnalité qualitative	149
2) Proportionnalité quantitative	149
Section 3 La légitime défense en droit pénal algérien.....	150
A. LEGITIME DEFENSE DES BIENS.....	152
B. LA PROPORTION ENTRE LA DEFENSE ET LA GRAVITE DE L'AGGRESSION.	153
CHAPITRE 2 : L'AMNISTIE	153
Section 1 : Les conditions de l'amnistie	155
§1.-Une condition invariable : l'origine législative de l'amnistie.....	157
A. POUVOIR EXECUTIF ET AMNISTIE	157
B. POUVOIR JUDICIAIRE ET AMNISTIE	157
§2. DES CONDITIONS VARIABLES : LES CRITERES DE DETERMINATION DES INFRACTIONS AMNISTIEES	158
A. L'AMNISTIE DIRECTE.....	158
B. L'AMNISTIE CONDITIONNELLE	158
1) La décision d'une autorité publique.....	159
• Grâce amnestiante	160
• L'amnistie judiciaire.....	160
2) La prestation du condamné	160
Section 2 : Les effets de l'amnistie.....	161
A. UNE PORTEE ABSOLUE : DECLARATION DE CULPABILITE EFFACEE.....	162
B. UNE PORTEE RELATIVE : L'EXTINCTION DES PEINES	163
Section 3 : Observations sur l'amnistie en droit algérien.....	164

PARTIE 2 : L'INFRACTION PENALE	
TITRE PRELIMINAIRE : LA CLASSIFICATION DES INFRACTIONS	169
CHAPITRE I : LA CLASSIFICATION TRIPARTITE.....	171
Section 1 : Le critère de la gravité.....	171
Section 2 : La peine comme expression objective de la gravité	173
CHAPITRE 2 : L'INTERET DE LA CLASSIFICATION	175
Section 1: Classification tripartite et règles de fond	175
Section 2 : Classification tripartite et règles de procédure.....	176
Section 3 : Intérêt de la classification tripartite en droit pénal algérien.....	177

Titre 1 : L'élément matériel de l'infraction

CHAPITRE 1 : L'ACTE INFRACTIONNEL.....	181
Section 1 : L'acte consommé	183
§1.- LE MODE D'EXECUTION DE L'ELEMENT MATERIEL :	
Infractions de commission et infractions d'omission	184
§2.- LA DUREE D'EXECUTION DE L'ELEMENT MATERIEL :	
Infractions instantanées et infractions continues	185
§3.- LE RESULTAT DE L'INFRACTION :	
Infractions matérielles et infractions formelles	185
Section 2 : L'acte tenté.....	187
§1.- LE COMMENCEMENT D'EXECUTION	189
A) LES CONCEPTIONS DOCTRINALES.....	189
B. LA JURISPRUDENCE.....	190
§2.- L'ABSENCE DE DESISTEMENT VOLONTAIRE	193
§3. L'ACTE TENTE EN DROIT PENAL ALGERIEN	199
Section 3 : L'acte de complicité.....	201
§1 - UNE CONTRIBUTION ACTIVE	203
A. L'ACTE PRINCIPAL	203
1) Un acte principal incriminé	204
2) Un acte principal prévu par un texte applicable	205
3) Un acte principal «objectivement punissable».....	205
B. CARACTERES DE L'ACTE DE COMPLICITE	207
1) Points communs	207
• Un acte positif	207
• Un acte causal	208
• Un acte antérieur ou concomitant à l'acte principal.....	209
2) Caractères spécifiques	211

• Les assistants.....	209
• Les instigateurs.....	210
§2. UNE CONTRIBUTION VOLONTAIRE	210
A) UNE CONDITION EXCLUSIVE	211
B) UNE JURISPRUDENCE COMPREHENSIVE.....	213
§3 L'ACTE DE COMPLICITE EN DROIT ALGERIEN	213
CHAPITRE 2 : LES AUTEURS.....	214
Section 1 : La responsabilité pénale du fait d'autrui.....	211
§1.- LA RESPONSABILITE PENALE DES CHEFS D'ENTREPRISE DU FAIT DE LEURS PREPOSES (CONDITIONS)	222
A. DOMAINE DE LA RESPONSABILITE DU FAIT D'AUTRUI	223
B. MISE EN JEU DE LA RESPONSABILITE PENALE DU FAIT D'AUTRUI	223
1) Une infraction commise par le préposé	26
2) Une «faute d'un type particulier» de l'employeur	226
§2 - L'EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE PENALE DU FAIT D'AUTRUI	227
A. DOMAINE DE LA DELEGATION	227
B. CONDITIONS DE LA DELEGATION.....	227
C. EFFET DE LA DELEGATION	228
§3.-QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA RESPONSABILITE PENALE DU FAIT D'AUTRUI EN DROIT ALGERIEN	229
Section 2 : La responsabilité pénale des personnes morales	229
Sous-section 1 : La responsabilité pénale des personnes morales en droit français	230
1§.- DOMAINE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES	233
A. LES PERSONNES	234
B. LES INFRACTIONS.....	234
2§.- MISE EN OEUVRE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES	236
A. LA FAUTE D'UN ORGANE OU REPRESENTANT	237
B. LES «DECIDEURS»	237
C. «POUR LE COMPTE DE»	238
Sous-section 2 : La responsabilité pénale des personnes morales en droit algérien	241
§1. -LE REFUS TRADITIONNEL DU PRINCIPE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES	242
A -LE REFUS DU PRINCIPE DANS LE CODE PENAL.....	242
B -L'ADMISSION EXCEPTIONNELLE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES DANS LA LEGISLATION COMPLEMENTAIRE.....	245
1) Quelques exemples épars	245

2) La reconnaissance du principe dans la législation pénale des changes.....	246
2§.- LA CONSECRATION DE LA RESPONSABILITE PENALE DE LA PERSONNE MORALE DAÑS LE CODE PENAL.....	246
A.- DOMAINE DE LA RESPONSABILITE PENALE DES PERSONNES MORALES	247
1) Les personnes morales responsables	247
2) Les infractions concernées	249
B.-LES CONDITIONS DE LA RESPONSABILITE.....	249
1) Organe ou représentant de la personne morale	251
2) Pour le compte de	251
C -Les sanctions.....	251
1) Les sanctions prévues par législation pénale des changes	252
a. Les peines.	252
b. La sanction administrative.....	253
2) Les sanctions prévues par le code pénal	253
a. Les peines encourues par la personne morale en matière criminelle et délictuelle....	254
b. Les peines encourues par la personne morale en matière contraventionnelle. ...	255
TITRE 2 : L'ELEMENT MORAL DE L'INFRACTION	257
CHAPITRE I : L'IMPUTABILITE	259
Section 1 : L'absence de conscience infractionnelle	259
§1.- L'ABSENCE DE DISCERNEMENT	259
A. LA MINORITE.....	260
1) Tout mineur est par principe responsable	260
• Le mineur de moins de dix ans	260
• Le mineur de dix à treize ans	261
• Le mineur de treize à dix-huit ans	261
2) Le mineur privé de discernement est irresponsable	262
B. LES TROUBLES PSYCHIQUES OU NEUROPSYCHIQUES	262
1) Les conditions	264
• La notion de trouble psychique ou neuropsychique	264
• La concomitance du trouble et de l'acte	266
2) Les effets	267
• La preuve du trouble	267
• Les conséquences de l'admission de la «démence».....	267
§2.- L'IGNORANCE DE L'INTERDIT	268
A. LA PRESOMPTION DE CONNAISSANCE DE LA LOI	268
B. UNE PRESOMPTION RELATIVE	270

1) La méprise inévitale	272
2) La bonne foi	272
Section 2 : L'absence de volonté infractionnelle	273
§1.- L'ERREUR DE FAIT	273
A. ERREUR DE FAIT ET INTENTION	273
1) L'erreur de fait exclut nécessairement l'intention	272
2) Un paramètre indifférent : l'invincibilité de l'erreur de fait	272
B. ERREUR DE FAIT ET IMPRUDENCE	275
§2. LA CONTRAINTE	276
A. UNE PRESSION IRRESISTIBLE	278
B. UNE PRESSION IMPREVISIBLE	279
Section 3 : Quelques aspects de l'imputabilité en droit algérien	281
A. LA MINORITE	283
B. LES TROUBLES MENTAUX	283
CHAPITRE 2 : LA CULPABILITE	284
Section 1 : La faute intentionnelle	287
§1. DOL GENERAL ET MOBILES	290
§2. DOL GENERAL ET DOLS ASSIMILES	291
Section 2 Les fautes non-intentionnelles	292
§1. LES FAUTES DELICTUELLES	294
A. L'IMPRUDENCE DOMMAGEABLE	294
1) La faute simple	294
• La notion de faute simple	295
• Le domaine de la faute simple	295
2) Les fautes qualifiées	297
• La faute délibérée	298
• La faute caractérisée	298
B. L'IMPRUDENCE NON DOMMAGEABLE	299
1) La «volonté d'imprudence» de l'agent	302
2) Le texte violé	304
3) Le risque causé	305
§2. LES FAUTES CONTRAVENTIONNELLES	307
Section 3 La culpabilité en droit algérien	307
Indications bibliographiques	311